

MECENAT ET DEVELOPPEMENT CULTUREL AU TCHAD

Patrick NDILTAH

Université de N'djaména-Tchad
ndpatrick2003@yahoo.fr

Résumé

De nos jours, les financements publics sont problématiques. Beaucoup d'États en Afrique, réduisent les subventions qu'ils allouent à la culture. Certains considèrent que cela est un bon chemin à prendre et qu'il faut tendre vers de nouvelles sources de revenus telles que le mécénat privé. Au Tchad, ce concept apparait comme la solution pour les structures culturelles qui peinent à réunir des moyens pour l'organisation de leurs événements. La plupart de ces événements culturels est parrainée par les privés. L'objectif de cet article est de découvrir le mobile de leurs bienfaits, les conditions exigées pour apporter un appui s'il en existe et l'impact de cet appui sur le développement culturel. Pour appréhender les contours de cette réalité, nous avons privilégié, en sus de la documentation, l'entretien avec quelques mécènes.

Mots clés : *culturel, développement, enjeu, mécénat, Tchad.*

Abstract

Nowadays, receiving public financing is a problem. Many african countries reduce their grants allocated to culture. Some of them consider it as a good way to follow and one must strive towards new income sources such as private patronage. In Chad, this concept seems to be the solution to cultural structures that struggle to gather funds for organizing their events. Most of cultural events are patroned by privates. This work aims at discovering the motive of their kindnesses, the conditions they require to give a support if there is any and its impact to cultural development. To apprehend the outlines of this reality, we favoured, altogether with documentation, an interview with few patrons.

Key words : *Chad, cultural, development, sponsoring, impact.*

Introduction

Le mécénat est un système incitatif d'encouragement à la participation citoyenne directe envers des projets d'intérêt général. Ce système a des origines très lointaines et ne cesse pourtant d'évoluer au cours des mutations de la société. Il est utile donc de connaître les tenants et les aboutissants de ce dispositif pour bien en connaître les enjeux.

De nos jours, les financements publics sont problématiques. Beaucoup d'États africains, compte tenu des priorités politiques, réduisent les subventions allouées à la culture. Certains considèrent que cela constitue un bon chemin à prendre et qu'il faut tendre vers de nouvelles sources de revenus telles que le mécénat privé. Ce concept apparaît comme la solution pour les structures culturelles qui peinent à réunir des moyens pour l'organisation de leurs événements. Au Tchad, plusieurs artistes et événements culturels reçoivent les appuis des particuliers. Il s'agit donc des personnes exerçant dans le public ou le privé qui apportent un soutien en leur propre nom ou au nom de leur institution. Mais seules les finances privées sont-elles suffisantes pour pallier la faiblesse de l'État ? Sinon, quelles sont les motivations profondes de ces personnes ?

Le choix de notre thème *Mécénat et développement culturel au Tchad* s'inscrit dans le cadre général de notre domaine de recherche qui est « culture et communication ». Nous voulons à travers ce thème, aller à la rencontre des mécènes culturels en vue de faire leur connaissance et chercher à connaître les motifs de leur investissement dans l'appui aux artistes et le poids de cet investissement en termes pécuniaire et son incidence sur le développement culturel au Tchad. Pour atteindre notre objectif, nous avons fait usage des méthodes utilisées en sciences sociales.

1. Méthodologie

Nous avons privilégié la collecte de données par le recueillement des propos des personnes impliquées dans le mécénat en vue d'examiner et d'analyser l'impact de leurs actions sur le développement de la culture et déterminer si à termes, elles pourraient se substituer à l'État sur ces compétences culturelles. Notre problématique nous conduit à entreprendre une démarche tant sur le plan méthodologique que structural. Ainsi, nous faisons usage de la méthode empirique. Nous nous sommes rapprochés de quelques personnes ayant une notoriété dans le milieu culturel tchadien avec qui nous sommes entretenus sur un certain nombre de points relatifs à leur implication dans ce domaine. Notre échantillon se trouve être non représentatif mais en réalité, nous savons de manière empirique qu'au Tchad, le mécénat culturel est très peu développé. La technique utilisée pour la réalisation de ce travail est donc l'entretien semi directif sur la base d'un guide d'entretien et la collecte de quelques données sur la base d'une note de lecture. Cette collecte de données nous a permis d'aboutir aux résultats suivants.

2. Résultats

Dans le cadre de nos résultats, nous évoquerons deux types de mécénat à savoir : le mécénat d'entreprise et le mécénat particulier.

2.1. *Mécénat d'entreprise*

Par mécénat d'entreprise, nous entendons tout soutien, sans contrepartie directe apporté par une entreprise au profit d'une cause d'intérêt général. Dans le cadre de notre recherche, nous nous sommes intéressés à entreprises dont les propriétaires sont

engagés dans l'appui à la culture. Il s'agit du dépôt citoyen À Consommer Avec Modération (ACAMOD) de Isaac Sandjima et du bar restaurant SELESAO de Bani Gata Ngoulou.

2.1.1. Dépôt citoyen ACAMOD

Artiste musicien gospel à la base, Isaac Sandjiman est un auteur-compositeur et guitariste. Il a fait ses études à l'Université de Poitiers en France. Son domaine de prédilection est le management. En 2002 il est employé en qualité de Logistics Manager à Pride International puis à Weatherford Drilling International, toutes deux entreprises pétrolières. Au cours de l'année suivant son emploi est né le désir de soutenir les artistes tchadiens. Deux années plus tard, en 2004, il décide de lancer sa propre entreprise tout en continuant à travailler sur le champ pétrolier de Doba. Initialement dépôt de vente des produits des Brasseries du Tchad surnommé « dépôt citoyen » en raison de son appellation : **À Consommer Avec MODération**, son entreprise devient un cadre d'expression culturelle. Mue par son amour pour la musique et conscient de la situation dans laquelle évoluent les artistes tchadiens, il décide de la transformer en complexe culturel où on y trouve, en plus des services de restauration et d'hébergement, un salon artistique, une salle de répétition, un studio d'enregistrement audiovisuel et un espace de concert. Beaucoup d'artistes témoignent l'importance de cette structure dans l'évolution de leur carrière.

Manager, producteur et promoteur culturel, Isaac Sandjiman vit entre la Côte d'Ivoire où se trouve sa famille et le Tchad où il travaille et où se trouve son entreprise. Il apporte son soutien à tous les secteurs artistiques mais la musique reste son domaine de prédilection. Son appui se fait en fonction de ses disponibilités financières et de l'appréciation des projets que lui présentent les artistes. En qualité d'entrepreneur, le mobile

de son soutien aux artistes reste la visibilité de son entreprise. Plusieurs artistes ont reçu son soutien mais en toute humilité, celui-ci dit n'être pas à mesure de les nommer puisque son action s'inscrit dans un élan d'amour et de passion. Parmi les événements culturels qui ont vu sa participation, nous pouvons citer le festival de musique « N'djam Vi » de Manassé Ndoua, le festival des cultures ngambaye « Koura gosso » de Nétoua Ernestine et la Coupe d'Afrique de Slam Poésie (CASP) du slameur Didier Lalaye alias Croquemort. Ses soutiens sont d'ordre matériel et financier. Sur le plan matériel, il met à la disposition des artistes son espace pour les répétitions et concerts live et son studio pour les enregistrements. À ce jour, il estime la valeur globale de ses soutiens à environ 200 millions de francs CFA. En concédant une partie de ses revenus aux artistes, Isaac croit qu'il contribue à l'amélioration des conditions de vie des artistes et du développement culturel du pays. Il considère son espace comme un cadre d'expression du talent des artistes et de mobilisation de leur économie. À travers ses actions, il pense qu'il accompagne l'État dans sa politique culturelle. Pour lui, même si l'État venait à assumer normalement ses responsabilités vis-à-vis de la culture, le mécénat aura toujours sa place parce que tant que l'art aura des admirateurs, il y aura toujours de mécènes.

2.1.2. Bar restaurant SELESAO

Fils aîné d'un ancien ministre des finances du Tchad, Bani Gata Ngoulou est le responsable du bar restaurant Selesao. Il a fait des études en gestion à l'université de Lille I en France et à l'université de Montréal au Canada. Passionné par l'immensité et la diversité du patrimoine culturel tchadien pas ou peu valorisé mais aussi et surtout, la méconnaissance de ces richesses en dehors du pays, Bani Gata Ngoulou décide de contribuer à son amélioration en apportant son appui aux

valeurs culturelles que portent les artistes qu'il considère comme les ambassadeurs du pays. À ce titre, il apporte son soutien aux ambassadeurs les plus visibles que sont les artistes musiciens ou les événements culturels à caractère international. Cela permet dit-il, de vendre l'image du pays et de servir de modèle économique pour les artistes ayant atteint le seuil de professionnalisme. Plusieurs artistes et événements culturels ont reçu son appui. Son exigence se limitait au début à la qualité et à la portée du projet. Si un projet artistique n'est pas de qualité et d'une portée internationale, il n'est pas susceptible de recevoir son soutien. Aujourd'hui, cette exigence concerne l'apport de l'artiste. Pour recevoir son soutien, l'artiste doit justifier d'une participation à hauteur des 2/3. Mais s'il démontre beaucoup d'efforts et apporte du sérieux, l'appui peut aller au-delà de 1/3 en fonction du travail concret réalisé par le porteur du projet. Ses soutiens sont multiformes et vont de la logistique (matériel audiovisuel, ressources humaines) au titre de voyage, à la restauration et à l'hébergement. Par exemple dans le cadre de l'organisation des manifestations culturelles à caractère international (festival international de danse Souar Souar, Coupe d'Afrique de Slam Poésie, festival de musique N'djam Vi), le bar restaurant Selesao met ses services (hébergement et restauration) à la disposition des organisateurs pour l'accueil des artistes étrangers venus pour la circonstance. Dans le cadre de l'organisation des tournois internationaux auxquels participent les équipes tchadiennes par exemple, le bar restaurant Selesao met ses services à la disposition des équipes nationales pour le casernement de ses joueurs en vue de leurs préparatifs. Sur le plan financier, son appui peut concerner la prise en charge des titres de voyage des artistes nationaux pour leur participation à un événement de portée internationale ou celui des artistes étrangers pour leur

participation à un événement de portée internationale organisé au Tchad.

À ce jour, Bani Gata Ngoulou dit n'être pas à mesure de communiquer le montant global de son appui. Une chose est sûre, c'est qu'il en fixe toujours les limites. Son plus gros apport en terme financier concerne le festival N'djam s'enflamme en Slam. En quatre années de collaboration avec cet événement, l'appui qui était au début en nature ensuite financier va crescendo pour atteindre environ 10 millions avec l'organisation de la Coupe d'Afrique de Slam Poésie en 2018. Pour lui, la reconnaissance que lui témoignent les artistes à qui il a apporté un soutien reste une mémoire du cœur. Elle constitue une source de fierté et de motivation et un appel à plus d'action. En plus de la culture, le basketball reste le sport préféré auquel il apporte un soutien non négligeable. Ce soutien lui a permis d'être porté à la tête de la fédération tchadienne de basketball en novembre 2016. Trois ans plus tard, il a réussi à faire inscrire le nom du Tchad sur la carte continentale de basketball grâce à la prestation de l'équipe nationale à l'Afrocan au Mali. Ce qui lui a valu la distinction honorifique de Meilleur Manager Africain dans le secteur du sport en 2020 par le jury du Prix Africain de Développement (PADEV) à Kigali. Pour lui, nul ne peut se substituer à l'État qui est le garant légitime du patrimoine culturel et nul ne peut se mesurer à son budget. Mais quand on gagne quelque chose en société, il est important de la partager avec les autres car cela apporte une bénédiction et influence souvent les bénéficiaires à son entreprise. En qualité de mécène, il ne fait qu'accompagner l'État dans sa noble tâche. Et même si l'État venait à assumer normalement ses responsabilités, il y aurait peut-être moins de mécénat mais pas d'absence total parce que pour les artistes comme pour les consommateurs, l'insatisfaction des besoins serait toujours là. Les mécènes

voudront toujours créer de la valeur ajoutée pour des projets qui leur tiennent à cœur.

2.2. *Mécénat particulier*

Par mécénat particulier, nous entendons tout soutien ou don, sans contrepartie directe, apporté par un particulier au profit d'une cause d'intérêt général. Au Tchad, trois noms reviennent souvent dans ce domaine. Il s'agit de Sara Noudjalbaye et Maître Hissein Ngaro que nous avons rencontrés mais aussi de feu Maître Béchir Madet dont il n'est pas question dans ce travail.

2.2.1. *Sara Noudjalbaye : amie des artistes*

Née à N'djaména, Sara Noudjalbaye a fait des études en communication en France. Elle a exercé en qualité de chargée des relations publiques puis chef de personnel et des relations publiques au Fonds National d'Appui à la formation Professionnelle (FONAP). Passionnée de la musique, elle est une actrice non négligeable dans l'histoire de la musique tchadienne, connue pour son altruisme. Surnommée « amie des artistes », elle contribue à travers ses projets personnels au développement socioculturel de son pays. Elle se spécialise dans la promotion et l'appui à tous les artistes sans attendre un retour. Elle le fait par amour pour sa culture mais aussi et surtout pour booster, selon elle, son rayonnement à travers le monde. Elle a commencé à apporter ses premiers soutiens au groupe Kamikaze de Hilaire et Daison dès 1999 en investissant dans l'organisation d'un concert exceptionnel au Palais du 15 janvier. Ce concert l'inscrira définitivement sur la liste des mécènes culturels au Tchad. Cinq années plus tard, elle organise une collecte de fonds en faveur du groupe Soubyana music dirigé par Kamane Seid. Ces fonds ont servi au lancement de ce groupe qui connaît de grand succès

aujourd'hui dans le domaine musical au Tchad. Sollicitée par les artistes, elle les rehausse toujours de sa présence. En décembre 2018, elle a été la marraine du concert organisé par Moussa Aimé au bar Kirikou à N'Djaména. Elle vient toujours à sa manière en aide aux artistes qui la sollicitent pour la réalisation de leurs projets parce qu'elle croit à leurs talents et pense qu'un jour le monde parlera d'eux. En reconnaissance pour toutes ses largesses, les artistes réunis sous la plateforme dénommée « Valorisons la musique tchadienne avec fierté » lui ont décerné le 30 mars 2019 une attestation dont voici le contenu : « *L'administration de la plateforme atteste que Mme Sara Noudjalbaye est la meilleure supportrice de culture tchadienne de l'année 2018. Elle a œuvré avec dévouement pour la promotion de l'art tchadien* ». Cette attestation est une marque de reconnaissance, un encouragement et une incitation à plus d'actions en leur faveur. L'année 2018 reste définitivement une année où Sara Noudjalbaye s'est démarquée par son soutien au monde de la culture. Même s'il existe d'autres personnes qui soutiennent la culture, elle aura apporté un peu plus que celles-ci au cours de cette année. Cette reconnaissance a été une source de motivation qui l'a galvanisé au point d'apporter davantage de soutiens aux artistes l'année suivante. C'est ainsi qu'elle a participé les 7 et 9 juin 2019 au lancement officiel du maxi single de Robinho de Souza intitulé « *hypocrites* » qui a eu lieu respectivement au Bar Concept et au Restaurant Selesao Lounge à N'Djaména. A l'affiche de cet événement, on pourrait lire « *Sara Noudjalbaye, je serais là* ». Ceci explique son soutien sans faille et sa permanente présence aux côtés des artistes. Par conséquent, son total engagement pour le développement de la musique tchadienne. Dans le cadre d'un récitatif avec l'artiste Bâton Magic avec qui elle a commencé à travailler en 2010, elle investit dans l'organisation d'un grand concert le 29 juin 2019 à Hilton

Hôtel en qualité de marraine de la soirée. Interrogée sur les mobiles de ses soutiens aux artistes, elle dira que « c'est par souci de voir la culture tchadienne rayonner au-delà des frontières nationales ». Quant à la nature et la valeur de ses soutiens, elle dira qu'elle apporte toutes sortes de contributions (financière, matérielle, morale) aux artistes suivant l'orientation des résultats attendus sans condition. Elle le fait souvent en étant à l'écoute de son cœur sans demander de contrepartie. Mais l'attestation de reconnaissance décernée par la plateforme « Valorisons la musique tchadienne avec fierté » ne constitue-t-elle pas une contrepartie ? L'on est en droit de se poser une telle question. Cependant, il faut retenir que cette reconnaissance morale ne constitue pas une condition exigée pour apporter son soutien. Ce n'est qu'un témoignage de reconnaissance exprimé volontairement par les artistes. Interrogée sur la valeur totale de ses actions à l'endroit des artistes, elle déclare en toute humilité ne pas évaluer cela étant donné que la passion ne s'occupe pas de détails et qu'elle a apporté toutes sortes de soutiens suivant l'orientation des résultats escomptés. Suivant nos recherches, elle totalise 175 événements artistiques soutenus après 25 ans de mécénat en 2021. En dépit de ces apports, elle se dit loin de se substituer à l'État qui est une personne morale. Pour elle, chacun a ses propres prérogatives. C'est pour cela qu'elle souhaite lancer un appel à l'endroit de tous ses concitoyens, aux donateurs, aux personnes de bonne volonté et toutes celles qui aiment la culture à ne pas attendre l'État qui, bien que consentant des efforts louables, doit encore faire plus, de mettre la main dans la poche pour contribuer au développement de la culture afin qu'elle rayonne au-delà des frontières nationales.

2.2.2. Maître Hissein Ngaro : Fédération tchadienne d'Athlétisme

Juriste de formation, Me Hissein Ngaro est issu d'une famille de treize enfants nés d'un père tchadien et d'une mère soudanaise. Il a effectué ses études à Fort-Lamy puis N'djaména, suivies de quelques stages à l'extérieur du pays. Ancien élève de l'École Nationale d'Administration et de la Magistrature (ENAM), il est le responsable national de la chambre des huissiers du Tchad. Il est le Président de la Fédération Tchadienne d'Athlétisme et l'un des proches conseillers de la jeunesse. Passionné de la culture dès son adolescence, il a joué dans la troupe théâtrale Dabalaye et a appris la guitare en compagnie du musicien Talino Manu. N'ayant pas ce don, il s'est résolu, par amour pour la culture, à accompagner ceux qui le font en mettant à leur disposition le matériel de sonorisation (estimé à environ 30 millions de francs CFA). Pour seule exigence, il souhaite que le projet porte sur la tradition. Si cette condition est remplie, son appui se fait à hauteur de 25% du coût global du projet. Cet appui se fait souvent dans l'anonymat selon l'intéressé qui ne souhaite pas être cité par l'artiste. En tant que personne physique, il ne pense pas se substituer à l'État qui est une personne morale mais il pense plutôt qu'à travers ses actions, il interpelle l'État à plus d'appui aux artistes en vue de booster le développement de la culture tchadienne qu'il considère être très riche et variée. Pour lui, même si l'État venait à assurer son rôle régalien, le mécénat va toujours exister et même s'il n'existe pas il faut toujours le créer pour faire progresser davantage la culture tchadienne.

3. Discussion

Comme nous pouvons le constater, le mécénat au Tchad se fonde principalement sur la passion, l'amour pour la culture et le souci de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des artistes et voir rayonner leurs œuvres au-delà des frontières nationales. L'appui de ces mécènes qui se fait suivant l'élan d'amour, de passion et la disposition du cœur est multiforme (matériel, financier et moral). Ces mécènes disent ne pas se substituer à l'État mais leurs actions visent à l'accompagner et/ou à l'interpeller à plus d'action. Comme dans la plupart des États africains, les mécènes tchadiens reconnaissent que l'État ne fait pas assez pour la culture. Mais même si l'État venait à assumer normalement ses responsabilités, disent-ils, aussi longtemps que l'art a des admirateurs, il y aurait toujours des mécènes. Le mécénat relevant de l'admiration pour l'art : être mécène relève d'un état d'esprit. Ainsi, on note trois formes de soutien apporté par les mécènes au Tchad : le mécénat financier (soutien financier), le mécénat de compétences (mise à disposition des compétences, du savoir-faire de l'individu ou de son entreprise) et le mécénat en nature qui relève de la mise à disposition d'outils ou de biens au service de la culture. Le mécénat étant une action philanthropique, au Tchad, il se fonde sur l'élan du cœur, par contre n'a pas de contrepartie directe en retour du soutien apporté conformément à sa définition. Cependant, dans le domaine de la communication institutionnelle, (F. Balle, 1998 : 149), le mécénat associe l'image de marque à la manifestation culturelle en retour d'une participation financière ou matérielle. C'est du parrainage ou sponsoring. C'est ce qui semble être le cas de ACAMOD et SELESAO dont les noms sont associés aux manifestations culturelles telles que le festival N'Djam Vi, le festival d'Afrique de slam poésie, le festival international de danse

Souar Souar, le festival international des Arts Dramatiques et Plastiques pour l'Unité et la Paix (FIADPUP), etc. en lieu et place de leur propriétaire. La seule différence avec le parrainage est, selon les responsables de ces deux entreprises, qu'aucune contrepartie publicitaire précise n'a été exigée ni définie au préalable. L'association du nom des entreprises à ces événements culturels relève simplement d'une reconnaissance des organisateurs et devrait être considérée comme telle. Nous pouvons donc évoquer en passant que le parrainage est une action publicitaire (sponsoring) et tout soutien apporté dans ce cadre est marqué par une contrepartie publicitaire clairement définie dont les modalités sont souvent détaillées dans un contrat. N'eut été l'absence de définition des modalités de contrepartie publicitaire de leur soutien, nous sommes tentés ici de dire que les actions de ACAMOD et SELESAO relèvent purement du parrainage et non du mécénat. Encore que le mobile d'appui apporté par ACAMOD reste, selon son propriétaire, la visibilité de son entreprise. Dans le cadre du mécénat, la contribution doit être considérée comme un don. Elle doit paraître désintéressée et toute référence à l'entreprise ou à l'individu doit être discrète. C'est le cas de l'appui apporté par les particuliers comme Sara Noudjalbaye et Maître Hissein Ngaro.

Il faut se dire enfin que l'appui des mécènes participe de manière informelle au développement économique du Tchad. K. E. Ngoulou (2012, p. 24) nous invite à inciter les artistes à plus d'amélioration dans leur processus de production. Cette incitation passe aussi et surtout par le soutien que leur apportent les mécènes. C'est donc à ce titre que Sara Noudjalbaye lance un appel à l'endroit de ses concitoyens, des donateurs et toutes personnes de bonne volonté à mettre la main dans la poche. Mais vu le caractère informel de ces soutiens, il est difficile de prouver statistiquement son apport

au développement économique. Au Tchad, il n'existe aucune législation relative au mécénat comme c'est le cas en France par exemple avec la loi 2003-709 du 1^{er} août 2003 dite loi Aigallon qui prévoit un cadre législatif indispensable à son bon fonctionnement et surtout à sa croissance (L. Koenig, 2014, p. 78). Au Tchad, nous disons qu'en participant à l'organisation du FIADPUP, les mécènes œuvrent pour la transformation sociale en matière de la paix et de la cohabitation pacifique sans lesquelles le développement d'un pays est possible. Aussi, au-delà du caractère événementiel, les festivals qui reçoivent l'appui des mécènes constituent de véritables outils de développement local et national. Ils contribuent au développement culturel parce qu'ils créent une dynamique qui permet d'accélérer les échanges artistiques, de mettre en place des espaces de rencontres, de confrontations et de négociations entre artistes et acteurs culturels, de favoriser les productions, la formation, l'amélioration de la qualité des acteurs et la professionnalisation de tout le secteur. Ils participent au développement économique et social, non seulement local, mais aussi national pour peu que la mobilisation des acteurs territoriaux soit effective et que des partenariats plus ou moins durables s'établissent entre les secteurs artistique, économique et social, public et privé. L'apport des mécènes en termes de finance, de salle de répétition, de studio d'enregistrement et d'espace de concert contribue à l'amélioration de la qualité des œuvres artistiques et leur mise sur le marché local. Enfin, en plus d'être des espaces de rencontre, d'innovation et de promotion en matière artistique et culturelle, en plus d'être des leviers importants de développement économique et touristique, les festivals sont souvent aussi des tribunes où l'on discute tant les enjeux de la création que les problèmes du vivre ensemble, de la coopération transfrontalière, de la réconciliation et de la paix.

Conclusion

Au Tchad, l'absence de cadre juridique dédié au mécénat, l'absence d'informations qualitatives et quantitatives dû au manque de structuration et d'organisation du secteur culturel, à l'insuffisance d'études prospectives sur la culture, au manque de collecte, de traitement et de centralisation de données sur la culture au sein des administrations et institutions étatiques et son financement, à l'absence de services statistiques dans le ministère de la culture ; à la réalité d'une économie culturelle quasi informelle, invisible fiscalement et économiquement, au faible nombre et à la petite taille des entreprises et industries culturelles et de mécènes, ne permet pas de rendre compte réellement de la contribution de ce secteur dans l'économie nationale, notamment en termes d'apports des mécènes à la culture, d'emplois et d'impacts sur d'autres secteurs d'activités reconnus productifs. Les mécènes tchadiens, par humilité ou par ignorance, ne veulent pas ou ne peuvent pas fournir d'informations sur leurs apports. Ce manque de données statistiques ne permet pas de déterminer leur apport à la culture et donc dans l'économie et renforce l'idée que la culture serait un secteur peu productif, même si elle est largement reconnue comme outil de cohésion sociale, de prévention de conflits, de promotion identitaire et nationale. Pour rendre réellement compte de la participation de ce secteur au développement économique du pays, la structuration et l'organisation du secteur s'imposent. Aussi, en vue de réaliser une étude prospective sur l'apport des mécènes à la culture, un cadre juridique, une collecte, un traitement et une centralisation de données sur la culture au sein des administrations et institutions étatiques, la création de services statistiques au sein du Ministère de la culture s'impose. Tout cela permettra d'évaluer concrètement l'apport des mécènes en termes financier, en

termes de compétence et naturel en vue de déterminer son impact sur le développement culturel. Cet apport vient renforcer les efforts des pouvoirs publics consentis, jugés souvent faibles et sans l'état en matière de développement du domaine.

Bibliographie

- Balle F. (1998). *Dictionnaire des médias*, Larousse-Bordas.
- Basile T. Kossou, (1985). *La dimension culturelle du développement en vue d'intégrer les facteurs socio-culturels dans le plan d'action de Lagos*, Paris, Unesco.
- Forestier M-A. (2013). *Un multilinguisme stratégique au service d'une intégration régionale ambitieuse et durable en Afrique des Grands Lacs et de l'Est*, in, *Afrique des Grands Lacs* n°2.
- François D. (2007). *Le mécénat*. Paris : Presses Universitaires de France, « Que sais-je ? ».
- Kanel E-N. (2012). *Le développement des industries culturelles au Gabon*. Paris : l'Harmattan.
- Karen N. (2007). *Le mécénat, mode d'emploi*. Paris : Économica.
- Laurine K. (2014). *Le mécénat culturel et son développement : quels enjeux ?* Mémoire de Master, Université Stendhal, Grenoble.
- OUA, UNESCO, (1992). *Les industries culturelles pour le développement de l'Afrique. Le plan d'action de Dakar*.
- Passeron J-C. (1991). *Figures et contestations de la culture. Légitimité et relativisme culturel*, in *Le raisonnement sociologique*. Paris : Nathan.
- Petit Larousse illustré. (1998).

Philippe B. *Le mécénat : nouvelles ambitions stratégiques*, Communication et organisation, fév. 2012, n°42, pp. 245-264.

UNESCO. (2005). *Échanges internationaux d'une sélection de biens et services culturels. 1994-2003. Définir et évaluer le flux du commerce culturel mondial*, Montréal, Institut de statistiques de l'Unesco.

Wolton D. (2003). *L'Autre mondialisation*. Paris : Flammarion. In Nar G. (2011). *La Francophonie, un laboratoire de développement durable ?* Outaouais, Chaire Senghor de la Francophonie.